

## École élémentaire d'application Pershing

### Compte-rendu de la réunion du Conseil d'École du mardi 5 février 2019

La deuxième réunion du Conseil d'École de l'année 2018/2019 s'est tenue le mardi 5 février 2019, sous la présidence de Monsieur Brolles, directeur.

Etaient présents : Mesdames les enseignantes, Mesdames et Monsieur les représentants des parents d'élèves de l'Amicale Richard Mique et de la PEEP, Monsieur Boussaïd (coordinateur des activités périscolaires).

Etaient excusés : Madame Chagnaud-Forain (mairie-adjoint déléguée à l'enseignement primaire), Monsieur Cortès (Inspecteur de l'Éducation nationale)

#### 1) Prévision des effectifs pour la rentrée 2019

Depuis la rentrée 2018, deux élèves ont intégré l'école (un en CP, un en CE2), et deux l'ont quittée (un en CE1, un en CM1). L'effectif est donc toujours de 180 élèves.

Pour la rentrée 2019, selon les données de la mairie, 33 élèves devraient intégrer le CP.

L'effectif prévisionnel pour l'année prochaine devrait donc être sensiblement le même que cette année, ce qui permettra de maintenir le même nombre de classes.

#### 2) Sujets divers concernant la municipalité

- Équipement numérique : toutes les classes sont équipées d'un projecteur avec tableau interactif. Quelques légers dysfonctionnements à signaler (bugs, lampes à changer, ...) mais qui sont pris en charge assez rapidement par la DSI. Les élèves disposent aussi de tablettes avec une connexion internet.
- Travaux : le carrelage du sol des toilettes des garçons a été refait. Les travaux ont duré deux semaines et tout s'est très bien déroulé.

Le conseil tient à présenter ses remerciements à la mairie.

#### 3) Restauration scolaire et activités périscolaires

- Restauration : les élèves se plaignent toujours du manque d'assaisonnement (sel en particulier), de la présentation des assiettes et de la quantité. Monsieur Boussaïd nous confirme que les personnels de la cantine vont suivre une formation afin de mieux mettre en valeur les repas. Il signale également des erreurs sur les consignes données par le prestataire ELIOR concernant le réchauffage des plats. Une des pistes mise en application depuis la rentrée est de laisser libre l'heure de repas pour les enfants. Ils vont manger quand ils ont faim.

Un dispositif est à l'étude : proposer deux tailles d'assiettes différentes afin que chaque enfant puisse choisir la quantité selon sa faim et ses goûts. Ceci permettrait d'éviter le gaspillage.

Une convention entre la Mairie de Versailles et la Direction académique a été signée de façon à ce qu'une AVS puisse être présente sur le temps de cantine pour un élève inscrit dans le dispositif Ulis.

- Périscolaire (pause méridienne et mercredi) : il a été noté un manque de motivation des enfants pour les activités proposées. Suzie Leste les a questionnés sur leurs envies par le biais d'une boîte à idées. Après exclusion des demandes fantaisistes ou irréalisables (problème de sécurité, de tarifs, ...) ont été retenues : peinture, poterie, origamis, jeux collectifs, ateliers cuisine, expériences scientifiques, ...
- Inscriptions en ligne : la mairie a proposé davantage de places aux dernières vacances (Toussaint et Noël), ce qui a permis d'accepter toutes les demandes.

#### 4) Aperçu de quelques activités pédagogiques passées et à venir

- Toutes les classes : une sensibilisation aux économies d'énergie via le projet Watty (éco-gestes à adopter) initiée par la mairie. Notre école étant relativement énergivore du fait de la configuration du bâtiment, elle a été une des écoles ciblée par la mairie pour ce projet. En mars, l'opération "gros pulls" sera organisée sur 3 semaines :
  - La 1ère semaine, les élèves font des relevés de températures dans les classes et notent leurs ressentis,
  - la 2e semaine, la température est baissée de 2°,
  - la 3e semaine : retour à la normale.A l'issue des 3 semaines, les élèves feront un bilan de cette expérimentation. Des familles volontaires seront choisies afin de tenter l'expérience des éco-gestes (2 par classe).
- CM2 : La classe de nature se déroulera du 20 au 24 mai 2019 en Normandie, à Montmartin-sur-mer.

- **CM1** : la classe participe aux Incorruptibles. Des livres sélectionnés par un jury sont proposés aux élèves. Ils doivent ensuite voter pour leur préféré. 8000 écoles et centres de loisirs participent, soit environ 460 000 lecteurs de la maternelle au lycée. Au sein de l'école, un débat sera notamment organisé entre les CM1 et les CE2 afin que chacun puisse échanger sur ses lectures, ses préférences. L'ouvrage qui récolte le plus de voix au niveau national reçoit un prix.
- **CE2-8 et 10** : une sortie sera organisée au théâtre Montansier afin d'aller voir la pièce "L'ogrelet" de Suzanne Lebeau. Ceci permettra de comparer théâtre et cinéma.
- **CE2-10** : dans le cadre du projet "école et cinéma" dont le thème est "Qui cherche trouve", les enfants visualiseront 3 films (Ruée vers l'or, Le garçon et le monde, Shaun le mouton).
- **CE1** : 10 séances de natation à la piscine de Montbauron a permis de travailler l'habileté motrice en milieu aquatique. Chaque enfant a pu ainsi se familiariser avec l'eau. Le but des séances n'est pas d'apprendre à nager.
- **CP / CM1** : projet musique avec un intervenant extérieur. Travail de création sur les percussions corporelles et la voix en collaboration avec les CE2-8 et les CM2. Le travail mené en CP/CM1 permet aussi de travailler l'écoute et l'attention.
- **CP-2** : sortie au musée Lambinet avec présentation de tableaux et ateliers sur le thème "De toutes les couleurs". Fin mars, sortie au théâtre Montansier pour un spectacle musical "Folles saisons".

### 5) Caisse des écoles

La Caisse des Écoles dépend de la Mairie de Versailles et fonctionne grâce aux adhésions sur volontariat des familles, d'une subvention mairie et des recettes de la quête lors des mariages.

Elle permet de financer, avec davantage de souplesse et de liberté, tout ou partie de certaines activités scolaires sans être obligé de passer par le système de marché de la mairie.

Elle permet également d'aider les familles qui en font la demande pour le financement des voyages scolaires. Le directeur distribuera au retour des vacances d'hiver des formulaires d'adhésion via les cahiers de liaison. L'école perçoit 50% des adhésions qu'elle collecte. Le reste des recettes est redistribué au prorata de l'effectif de l'école.

### 6) Kermesse

Elle aura lieu le **samedi 22 juin 2019 de 9h à 13h**.

Comme chaque année, elle sera organisée en commun avec l'école Richard Mique.

**Une réunion de préparation est prévue le mardi 19 mars 2019 à 20h30.**

**Nous avons besoin de parents volontaires.**

### 7) Soirée parents / enseignants

Beaucoup de retours positifs sur la formule "apéritif dînatoire".

Un peu plus de participants que l'an passé (95 dont 78 parents).

La formule sera très probablement reconduite l'an prochain.

### 8) Questions diverses :

- Début mars, au retour des vacances scolaires, les enseignantes de la classe de CE2-10 seront remplacées pendant 3 semaines, à plein temps, par un professeur des écoles stagiaire dans le cadre de sa formation. Il sera encadré par son référent. Pendant cette période, Mme Quina et Mme de la Crouée bénéficieront d'une formation.

La prochaine réunion du Conseil d'École est programmée le mardi 4 juin 2019 à 18h30.

#### Le président du Conseil d'École:

Monsieur Brolles,  
Directeur

#### Les secrétaires de séance :

Madame Rasplus,  
Enseignante CP/CM1

Madame Pétreigne  
Représentante parents d'élèves  
(PEEP)